FITD e-Newsletter
Fédération Internationale des Travailleurs Domestiques
IDWFED.ORG

FITD e-Newsletter #7 - avril 2015

Fête du Travail 2015

«Je souhaite que l'année 2015 nous apporte beaucoup de bonheur et qu'en tant que Leaders, nous puissions être encore plus forts dans notre lutte en faveur du droit des travailleurs domestiques. »

- Sonu Danuwar, Syndicat des travailleurs à domicile, Népal

La journée du 1er mai met à l'honneur les longues luttes en faveur du droit des travailleurs et rappelle les revendications des travailleurs d'aujourd'hui. La Journée internationale des travailleurs commémore la lutte pour la journée des 8 heures de travail de 1886 aux Etats-Unis, lutte exprimée par des grèves dans tout le pays. Certaines de ces actions ont été violentes, confrontant policiers et manifestants et causant la mort de certains d'entre eux. Ces actions et la bataille juridique qui a suivi ont marqués à jamais l'histoire du monde du travail.

Myrtle Witbooi, Le Président de l'FITD, SADSAWU d'Afrique du Sud, explique :

« Dans de nombreux endroits, la participation aux activités du 1er mai a été refusée aux travailleurs domestiques. Avec les années et grâce à notre combat permanent pour faire comprendre aux gens que les travailleurs domestiques sont des travailleurs comme les autres, nous constatons que de plus en plus des travailleurs domestiques participent aux actions et aux manifestations du 1er mai. La fête du travail devrait être un jour qui permette d'élever notre voix et d'organiser les travailleurs domestiques pour que leurs voix en faveur de leurs collègues d'autres pays soient entendues dans le monde entier. »

Cette newsletter vous fera partager nos victoires obtenues tout au long de l'année 2014 et le cap que nous prendrons pour 2015, à commencer par retrouver la dignité des travailleurs domestiques et de tous les travailleurs lors du 1er mai ! Merci à tous pour votre travail de coordination, votre leadership, votre solidarité et l'attention que vous avez les uns pour les autres.

Ensemble, nous sommes en train de changer le monde !
Que viva la Federacion! Longue vie à l'FITD !

Comment notre Fédération prend forme

L'FITD connaît un accroissement.

Le nombre de syndicats de travailleurs domestiques et de groupes affiliés à l'FITD est passé de 47 à 56 dans 45 pays !

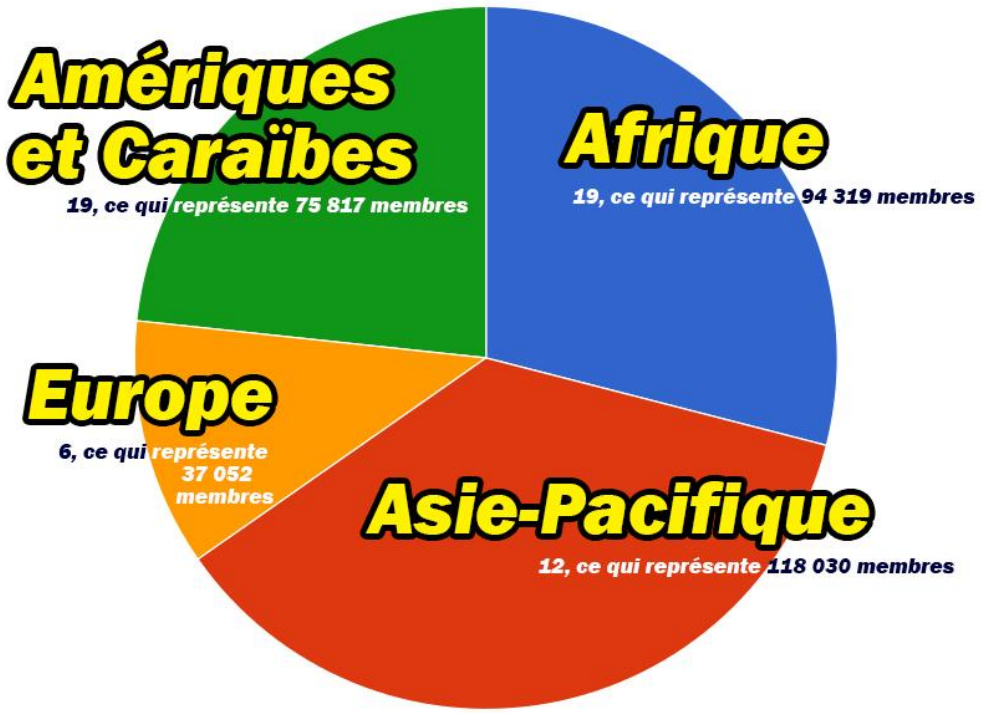

Comparé à 2013, le nombre d'adhésion est passé de 282 737 à 325 218, soit 15% d'accroissement ! Beau progrès !

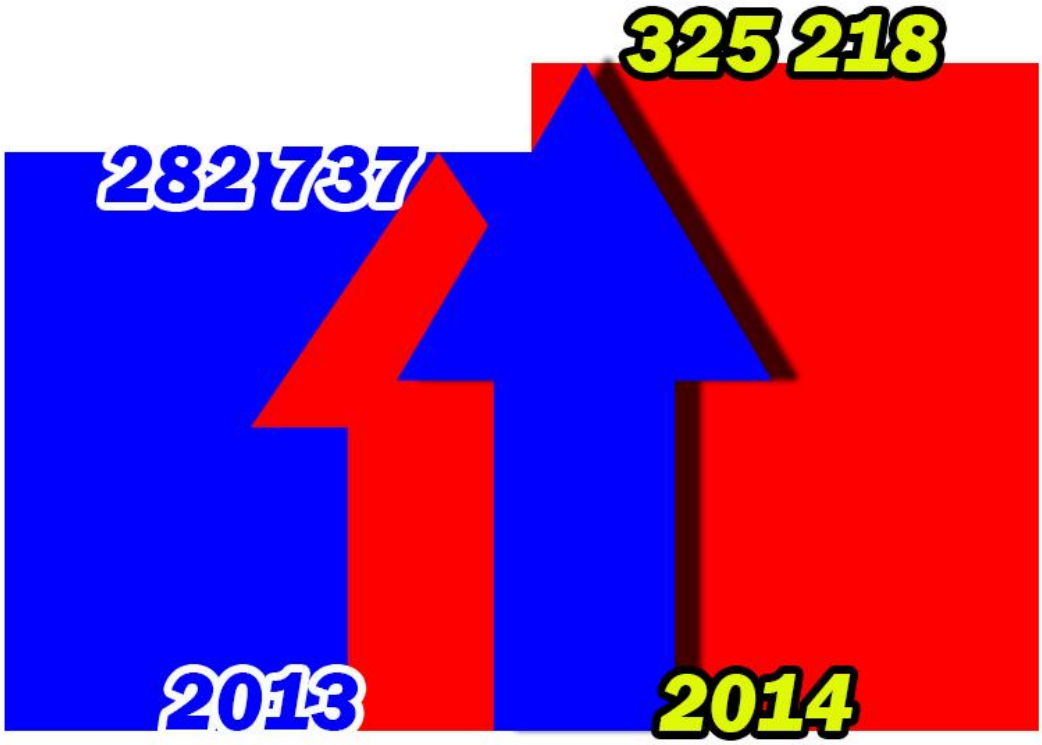

L'FITD s'est affilié à l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (IUTA) et à WIEGO (Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation).

En 2015, l'FITD développera des outils pour augmenter notre capacité à recueillir de façon régulière et systématique des données de nos affiliés. Ainsi, nous aurons les informations nécessaires pour le renforcement de la capacité organisationnelle de nos affiliés, les campagnes et la défense du droit des travailleurs domestiques.

Pour aller plus loin, l'FITD va s'associer avec les affiliés pour gérer plus de travailleurs domestiques afin d'augmenter notre force. En 2015, de nouveaux syndicats de travailleurs domestiques seront créés aux Philippines, Ghana et Mexique. L'organisation en syndicat du nombre croissant des travailleurs immigrés est un objectif à long terme.

Nous gagnons du terrain dans le Droit des travailleurs domestiques !

« Dirigeants africains : mettez en application ce que vous avez voté à la CIT (Conférence internationale du Travail) en Juin 2011. Nous sommes des travailleurs, mais aussi des électeurs. »

- Evelyn Kunanka, Syndicat des travailleurs domestiques et connexes du Zimbabwe

C189 – Jusqu'à présent, 17 pays ont ratifié la C189. L'Argentine, la Colombie, l'Ireland et la Suisse l'ont ratifié en 2014 et la Finlande en 2015.

Des lois en faveur des travailleurs domestiques ont été adoptées en Namibie, au Chili et dans le Massachusetts (USA).

CHILI : Le 26 septembre 2014, une délégation de l'FITD dirigée par la Vice-Présidente Ernestina Ochoa est allée rejoindre au Chili le SINTRACAP, affilié FITD, pour assister à l'adoption d'une loi pour les travailleurs domestiques. Le Ministre a souligné le rôle des organisations et des syndicats des travailleurs domestiques (SINTRACAP, SINDUTCAP, ANECAP et la Foundation of Older Workers Margarita Pozo) dans la création et la rédaction du projet de loi. La loi prévoit une protection légale pour les travailleurs domestiques dans de nombreux domaines, comme un repos hebdomadaire de 48 heures pour les travailleurs résidant au domicile de leurs employeurs.

USA : Le 2 juillet 2014 le projet de loi des travailleurs domestiques du Massachussetts a été signé et est entré en vigueur en 2015. Il s'agit du quatrième état américain (après les états de New York, Californie et Hawaï) où la *National Domestic Workers Alliance* (Alliance nationale des travailleurs domestiques), dirigée par ses affiliés locaux, a obtenu une déclaration de droits pour les travailleurs domestiques. Cette déclaration de droits présente la déclaration la mieux élaborée des Etats-Unis jusqu'à présent, garantissant, par exemple, l'obligation d'un contrat écrit, de la justification d'un licenciement et des congés maternité pour les travailleurs.

AFRIQUE : Le salaire minimum a augmenté considérablement dans quelques pays africains :

- Afrique du sud, 220 USD par semaine de 5 jours de travail
- Tanzanie, 50 USD par mois pour les travailleurs externes et 25 pour les travailleurs internes
- Guinée : 62 USD par mois

En 2015, des campagnes actives ont été organisées pour améliorer les droits des travailleurs domestiques en Indonésie, Cambodge, Inde, Connecticut et Illinois (USA), Tanzanie, Zimbabwe, Mexique, Pérou et autres pays ! Nous vous tiendrons au courant afin de recevoir votre soutien !

Les travailleurs domestiques se défendent et exigent d'être entendus !

Les gouvernements écoutent !

Un nombre croissant de gouvernements coopèrent avec les affiliés de l'FITD pour améliorer les droits des travailleurs domestiques.

Tanzanie

l'FITD et ses affiliés, CHODAWU, travaillent en étroite collaboration avec le gouvernement et d'autres partenaires sociaux en vue de la ratification de la C189, ce qui comprend la rédaction et le lancement du *Tripartite Plus Plan of Action* (Tripartie + Plan d'action) et l'organisation de la réunion finale des différents acteurs en avril 2015. Lors de cette réunion, le Ministre du Travail et de l'Emploi a défini les étapes concrètes en vue de la ratification.

Inde

Lors de la Journée du migrant, le 18 décembre, la Self Employed Women Association (SEWA) a organisé en Inde 3 auditions publiques de travailleurs domestiques immigrés à Bihar, Orissa et Kerala. Toutes ont bénéficié de la participation de fonctionnaires gouvernementaux du Ministère du Travail, de l'Immigration et de la police. Les travailleurs domestiques immigrés ont témoigné des situations de maltraitances qu'ils vivent au quotidien dans les pays du GCC.

Mexique

En décembre, un pacte pour le droit des organisations des travailleurs domestiques – CACEH et celles du Chiapas et Colima – a été signé. Le Conseil national de Prévention contre la discrimination, le Secrétaire à la Promotion du travail et de l'emploi, l'Institut Simone de Beauvoir en garantissent sa continuité, de 2015 jusqu'à la finalisation de celui-ci :

- Organiser les travailleurs domestiques,
- Continuer de promouvoir la ratification de la C189, et
- La formation des travailleurs domestiques dans le domaine des droits de l'homme et du travail.

Conférence Internationale du Travail (CIT)

En 2014, l'FITD a participé à 2 discussions de l'OIT :
1) Comité pour actualiser la Convention C29 sur le travail forcé – La Convention n'a pas été mise à jour depuis sa création en 1930. Un protocole d'accord a été adopté et répond à la situation actuelle des travailleurs immigrés, y compris les travailleurs domestiques immigrés.

2) Comité pour la transition de l'économie informelle à l'économie formelle – l'FITD a participé avec une délégation de travailleurs informels intégrés du monde entier. Cette discussion, qui sera formalisée par une Recommandation, continuera et s'achèvera en 2015.

Le tout premier réseau internet des travailleurs domestiques !

Avec plus de 4 000 utilisateurs enregistrés, le réseau de communication online de l'FITD (www.IDWFed.org) permet aux travailleurs domestiques du monde entier de se connecter entre eux. Au Chili, Burkina Faso et Hong Kong, des travailleurs du monde entier ont participé à la création de ce réseau de communication grâce à des ateliers régionaux, parrainés par l'OIT/FLOW/OPC.

L'FITD va continuer à accompagner les travailleurs domestiques pour qu'ils acquièrent des aptitudes aux médias sociaux et qu'ils puissent accéder au Réseau de communication FITD, pour de se connecter, partager, accéder à des informations et entrer en action.

Inscrivez-vous !

Suivez les instructions et rejoignez-nous MAINTENANT !

Luttons ensemble

Grâce à l'FITD, nous restons solidaires les uns des autres.

Le Droit des travailleurs immigrés au Qatar

Le Comité exécutif de l'FITD a organisé une manifestation devant les Nations-Unies à Genève en Juin 2014 pour demander la protection légale des travailleurs domestiques du Qatar. Puis avec l'aide de l'UITA, l'FITD a demandé au Président français d'appeler l'Émir afin que ce dernier prenne des mesures immédiates pour répondre à nos revendications. Nous allons continuer de faire pression pour être entendu. Notre prochaine étape va être celle de rejoindre la CSI et Human Rights Watch pour une séance de briefing au bureau de l'Union Européenne, le 26 mai 2015.

Plus de 90 000 personnes ont signé la pétition « Pas d'immunité diplomatique pour la maltraitance des travailleurs domestiques »

Au début de l'année 2014, l'FITD, l'UITA, la *National Domestic Workers Alliance*, le syndicat des travailleurs domestiques et les organisations indiennes ont lancé une série d'actions pour exiger que la diplomate indienne aux Etats-Unis, Devyani Khobragade, ne jouisse pas de son immunité diplomatique pour couvrir la maltraitance de son employée domestique indienne. Le bureau du Procureur général américain a condamné Khobragade et l'a forcé à quitter les Etats-Unis. En Inde, Khobragade a été sanctionnée et a perdu son poste de diplomate.

SUIVRE FITD

Abonnez-vous à notre Aujourd'hui e-Newsletter!